

le Givordin

LE MAGAZINE D'INFORMATION DES GIVORDINES ET DES GIVORDINS

n°3 • mars 2021

givors.fr



6

8 mois d'actions
au service des Givordines
et des Givordins

17

Propreté :
notre ville n'est pas
une poubelle !

23

Patrimoine :
Le château
Saint Gérald

CE MOIS-CI DANS LE GIVORDIN



3 | ÉDITO

L'édito du maire

4 | L'ACTU EN BREF

Prochain conseil municipal
« Quartiers solidaires » : stage du JSOG
Un nouveau comité des locataires
Bureau de poste : fermeture exceptionnelle
Recevez-vous Le Givordin ?
Stérilisation des chats errants
Vrac : les commandes continuent
La Mostra : bientôt une nouvelle visite vidéo

6 | DOSSIER

8 mois d'actions au service
des Givordines et des Givordins

10 | MOBILISATION

8 mars : Journée internationale
des droits des femmes

11 | LE PORTRAIT DU MOIS

Gisèle Halimi

12 | JUSTICE

Élections municipales
Une assistance juridique gratuite

13 | PETITE ENFANCE

Label « écolo crèche »
Pré-inscriptions à l'ALSH

14 | ÉDUCATION

Collectif Lucie Aubrac
Solidarité au lycée Aragon-Picasso

15 | INSERTION

Apprentissage et alternance
Pôle Emploi

16 | SOLIDARITÉ

Cours de français
Réduire la fracture numérique

17 | CADRE DE VIE

Notre ville n'est pas une poubelle !
Pose de ralentisseurs

18 | ZOOM SUR

Hommage au groupe Manouchian
Nouveau commandant de police
Poules pondeuses
Ouverture d'une grainothèque
Végétalisation de l'école Liauthaud
Jumelage avec le Portugal
Ouverture du centre ophtalmologique

21 | COMMERCES

Dispositif d'aide à la rénovation
Îlot Salengro

22 | CULTURE

Les ateliers d'Efix

23 | PATRIMOINE

Le château Saint Gérald

24 | SPORT

Jeux olympiques et paralympiques
Espace de street workout

25 | JEUNESSE ET SPORT

Programme des activités proposées
durant les vacances de printemps

26 | AMÉNAGEMENTS

Zoom sur les chantiers

28 | ÉTAT CIVIL

Naissances
Décès
Nécrologie : Robert Tardy

29 | INFOS PRATIQUES

30 | TRIBUNES POLITIQUES

LE GIVORDIN

Directeur de la publication :

Mohamed Boudjellaba

Direction de la communication :

Ingrid Coddeville

✉ communication@ville-givors.fr

☎ 04 72 49 18 18

Rédaction et contribution :

Céline Crespy, Jacques Del Pino,
Patrick Veyrand.

Création graphique de la maquette & mise en page : Julie Espana

Photos : Jacques Del Pino, D.R.

Fabrication :

Public Imprim®
12 Rue Pierre Timbaud à Vénissieux

Distribution :

Mairie de Givors
☎ 04 72 49 18 18



CHÈRES GIVORDINES, CHERS GIVORDINS,

Depuis 8 mois, toute l'équipe municipale et moi avons une seule boussole : vous défendre et faire de Givors, à nouveau, une ville apaisée, solidaire, dynamique et fraternelle.

Grâce à la volonté des élu(e)s, aux relations enfin sereines avec nos partenaires (Métropole de Lyon, Etat, etc.) et au travail des services municipaux, de nombreuses actions ont été réalisées. Une centaine est listée dans ce numéro : toutes s'inscrivent dans le cadre des engagements pour lesquels vous nous avez élu(e)s le 28 juin dernier.

Ce mois-ci, et comme je le ferai tout au long du mandat, je continuerai à travailler pour vous et avec vous.

Nous nous battons pour l'égalité femmes-hommes. Nous proposons de renommer l'avenue Lénine pour la baptiser Avenue Gisèle Halimi, afin de lui rendre hommage et de mieux représenter les femmes dans l'espace public. Nous mettrons en avant les couturières givordines dans une exposition, « Masques & vous », présentée à la Médiathèque.

Nous nous battons pour l'écologie, en poursuivant la végétalisation des cours d'école, en lançant la grainothèque à la Médiathèque, en actant le don des poules pondeuses aux 108 familles Givordines qui en ont fait la demande.

Enfin, alors que le virus reste présent, nous actionnerons tous les dispositifs de solidarité nécessaires à la protection de celles et ceux qui en ont le plus besoin. J'en appelle également à vous, au respect des gestes barrières et du port du masque, pour que nous puissions reprendre notre vie normale le plus tôt possible.

**Mohamed Boudjellaba,
maire de Givors**



**" L'ÉQUIPE
MUNICIPALE ET
MOI AVONS UNE
SEULE BOUSSOLE :
VOUS DÉFENDRE
ET FAIRE DE GIVORS,
À NOUVEAU, UNE
VILLE APAISÉE,
SOLIDAIRE,
DYNAMIQUE
ET FRATERNELLE "**

DÉMOCRATIE

CONSEIL MUNICIPAL LE 25 MARS

Le prochain conseil municipal se tiendra jeudi 25 mars à 19h. Si les conditions sanitaires sont les mêmes qu'aujourd'hui il aura lieu sans public et avec une diffusion en direct sur le site de la ville de Givors www.givors.fr. Pour la première fois, le compte administratif sera soumis au vote du Conseil avant le budget prévisionnel 2021. Cela permettra de définir les prévisions de 2021 sur des bases consolidées et sur la réalité de l'année 2020. Parmi les autres délibérations, l'une portera sur le pack jeunesse, dossier important pour notre jeunesse givordine.



QUARTIERS SOLIDAIRES

LA JSOG A ÉCHANGÉ SON "S" DE SPORTIVE PAR UN "S" DE SOLIDARITÉ

Du 8 au 12 février, la JSOG a mis en place un premier stage à destination des jeunes Givordin.e.s âgé.e.s de 11 et 17 ans.

Dans le cadre du dispositif « Quartiers Solidaires », le club a proposé à 25 jeunes issus essentiellement des quartiers prioritaires de la ville (les Vernes, les Plaines, les Tours et Centre-ville) un stage mêlant la pratique sportive mais aussi culturelle, grâce au graffeur Jeffrey Sénéchal qui a proposé une initiation au graff à nos jeunes abeilles givordines. Les bénévoles du club ayant participé à la réalisation de ce stage étaient satisfaits et vous donnent rendez-vous pour un 2^{ème} stage lors des prochaines vacances. Ce stage sera axée sur la thématique de la fracture numérique, avec une intervention sur les dangers du net et un partenariat avec le service des sports pour proposer divers disciplines.

LOGEMENT

UN NOUVEAU COMITÉ DES LOCATAIRES

Nabiha Laouadi, adjointe à l'urbanisme et à l'habitat et Audrey Claustre-Pennetier, conseillère déléguée, ont fait une visite du quartier des Vernes, au mois de février, avec les représentants du nouveau comité des locataires.

Ce comité sera présidé par Saïd Benzouai. Il est en cours de création et permettra de faire mieux entendre la voix des locataires dans les discussions avec les bailleurs, mais aussi de donner une autre image des quartiers, à la fois pour les Givordines et les Givordins et pour celles et ceux qui sont extérieurs à notre ville. Les élus ont à cette occasion rencontré les habitants et échangé avec eux sur leurs problématiques.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU BUREAU DE POSTE DES VERNES

La Poste nous informe que le bureau de poste des Vernes sera fermé durant les vacances scolaires de printemps soit du 12 au 24 avril 2021.

Il réouvrira le 27 avril aux horaires habituels.

Pour rappel, le bureau de poste des Vernes (place Charles de Gaulle) est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 9h à 12h



MAGAZINE MUNICIPAL

RECEVEZ-VOUS LE GIVORDIN ?

Depuis janvier 2021, *Vivre à Givors* est devenu *Le Givordin*, le magazine d'information des Givordines et des Givordins.

Certains habitants nous ont indiqué ne pas le recevoir. C'est pourquoi nous vous invitons à échanger avec votre famille, vos amis et vos voisins, afin qu'ils nous contactent en cas de difficultés de réception du magazine municipal et que nous puissions cartographier les quartiers ou rues problématiques et apporter une réponse rapide en traitant de manière globale la distribution.

La distribution se fait généralement dans les premiers jours du mois. Si vous ne l'avez pas reçu, ou si vos proches ne l'ont pas reçu, vous pouvez le signaler sur le site Internet ou écrire à l'adresse communication@ville-givors.fr

Dans l'attente, vous pouvez vous procurer *Le Givordin* en mairie ou à la mairie annexe des Vernes, pour vous et vos proches !

Stérilisation des chats errants

En lien avec **Sans Croquettes Fixes** et la **SPA**, la Ville démarre une campagne de stérilisation des chats errants. Les chats stérilisés seront relâchés sur leur lieu de capture. Le but est de stabiliser une population de chats « libres » sur la commune.

La première campagne aura lieu sur le quartier des Plaines Varissan, du 15 mars au 2 avril (6h-8h et 12h-18h). Pendant cette période, les propriétaires de chats sont invités à s'assurer que leur animal est identifié, ou à le retenir à leur domicile pendant les horaires de capture.

COMMERCE ÉQUITABLE

VRAC : LES COMMANDES ET DISTRIBUTIONS CONTINUENT

VRAC (Vers un réseau d'achat en commun) continue ses prises de commandes en ligne et ses distributions au Centre Jacques Prévert.

- En avril : commande du 19 au 25 mars, distribution le mardi 6 avril de 15h30 à 18h
- En mai : commande du 23 au 29 avril, distribution le mardi 11 mai de 15h30 à 18h
- En juin : commande du 28 mai au 3 juin, distribution le mardi 15 juin de 15h30 à 18h

Contact :

✉ vrac.givors@gmail.com / ☎ 04 72 24 14 66

VISITE GUIDÉE

LES VISITES VIDÉOS DE LA MOSTRA, SAISON 1, ÉPISODE 3

Avec l'épidémie du Covid-19, La Mostra a dû fermer ses portes, dans l'attente d'une éventuelle prochaine reprise. Malgré cette fermeture, les cycles vidéos continuent avec Pauline Jean, médiatrice culturelle à la Mostra de Givors. Après la présentation des gravures de mirei l.r & des enfants du CATT de Givors, la médiathèque accueille l'exposition photographique « Masques & vous ». Une exposition de Jacques Del Pino, photographe de la ville, visible du 9 mars au 30 avril 2021 et organisée dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes (voir p.10).

Une vidéo vous sera proposée sous forme d'interview sur notre page Facebook ainsi que sur givors.fr.



8 MOIS D' ACTIONS

AU SERVICE DES GIVORDINES ET DES GIVORDINS

La municipalité s'est engagée à assurer le plus de transparence possible quant à la conduite de son action au service des Givordines et des Givordins. Dans cette optique, votre magazine municipal, *Le Givordin*, vous propose un retour sur les huit premiers mois du mandat, marqués par un grand nombre d'initiatives déjà concrétisées et engagées, pour améliorer la qualité du service public rendu aux habitants. Ces actions ont été réalisées grâce à l'engagement des élus, des services municipaux et de l'ensemble de nos partenaires (Métropole, État, associations, citoyens, professionnels).

GIVORS A LA SOLIDARITÉ ANCRÉE AU PLUS PROFOND DE SON COEUR ET DE SON HISTOIRE ! ALORS QUE LES HUIT PREMIERS MOIS DU MANDAT ONT ÉTÉ MARQUÉS PAR LA CRISE SANITAIRE, LA VILLE A AGIT CONCRÈTEMENT POUR AIDER CELLES ET CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN :

- Subventions aux associations portées à 1 million d'euros
- Augmentation dès 2021 de la subvention du CCAS (+11 %)
- Création de la réserve civique givordine
- Don de colis solidaires avec le Secours populaire
- Don de 330 dictionnaires aux CM2
- Appel quotidien des personnes âgées
 - 44 000 € de subventions exceptionnelles pour les associations grâce au dispositif « Quartiers solidaires »
 - Don de colis aux séniors
 - Mise à disposition d'une douche publique à la Maison des Associations et des Solidarités, en partenariat avec les Restos du Cœur



LA CRISE SANITAIRE L'A MONTRÉ : LA SANTÉ EST UN BIEN ESSENTIEL, ET L'ACCÈS AUX SOINS EST AINSI UNE PRIORITÉ :

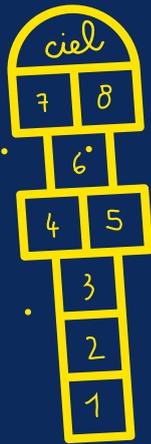
- Achat des anciens locaux de la CPAM et de la CAF pour installer d'ici 2022 une maison pluriprofessionnelle de santé
- Un nouveau centre dentaire, Dentalway
- Un nouveau centre ophtalmologique, Ophta Givors
- Information sur les tests Covid-19 pratiqués par les infirmières et infirmiers ou en pharmacie
- Obtention, grâce à l'action conjointe des professionnels de santé du territoire, d'un Centre de vaccination à Givors. En fonction du nombre de doses fournies par l'Etat, ce centre de vaccination pourra s'étendre en s'installant salle Roger Tissot.



LES GIVORDINES ET GIVORDINS ONT DROIT À UNE VILLE APAISÉE !

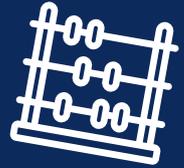
- Augmentation des effectifs de la Police municipale (+ 50%)
- Recrutement d'un nouveau chef de poste
- Recrutement de nouveaux policiers municipaux
- À la suite de nombreuses demandes faites auprès de l'Etat, augmentation des effectifs du commissariat de Givors-Grigny. Les deux postes supplémentaires sont insuffisants mais constituent un premier pas important, après des années de baisse.
- Présence de médiateurs et d'agents de sécurité sur la ligne 81 pour la sérénité des trajets de nos enfants
- Une nouvelle charte des mariages visant à lutter contre les incivilités entourant les cérémonies
- Rétablissement de l'éclairage public nocturne
- Pose de 2 ralentisseurs, rues Idoux et Longarini, pour apaiser la circulation
- Accélération des actions contre les voitures ventouses : 77 mises en fourrière sur 2020 et 47 déjà réalisées sur les deux premiers mois de 2021





L'AVENIR DE GIVORS, C'EST L'AVENIR DE NOS ENFANTS. POUR UN MEILLEUR SYSTÈME ÉDUCATIF :

- Lancement de la **végétalisation** des cours d'école
- Augmentation du nombre de **places en crèches**
- Finalisation du travail pour obtenir le **label « éco-crèche »**
- Obtention du **label « Cité éducative »** et d'un financement de 300 000€ par an
- **Soutien au Collectif Aubrac** pour obtenir des moyens supplémentaires
- **Gratuité du transport scolaire** pour le plateau de Montrond mise en place en septembre 2021
- Construction en septembre 2021 de **2 classes supplémentaires** pour l'école Henri Wallon
- **Séjours gratuits** pour près de **100 enfants Givordins** grâce au dispositif « Colos apprenantes »
- Demande au SYTRAL pour la mise en place d'un **service Junior direct** pour desservir le collège Paul Vallon



LA JEUNESSE DOIT ÊTRE VALORISÉE ET TOUS LES MOYENS DOIVENT ÊTRE MOBILISÉS POUR RENFORCER SON AUTONOMIE.

DÈS LE MOIS D'AVRIL, UN PACK JEUNESSE SERA MIS EN PLACE :

- Mise en place de **primes pour les bacheliers**, dès 2021
- **Aide à l'installation** dans le logement
- **Aide pour le permis de conduire**
- **Aide pour passer le BAFA**
- Prise en charge, pour les étudiants, de **50% des abonnements combinés TCL et SNCF**



POUR PLUS DE **TRANSPARENCE**, **D'ÉTHIQUE**, ET D'**EXEMPLARITÉ** :

- **Pas de hausse des impôts** en 2021 grâce à une maîtrise de la masse salariale et des dépenses
- Adhésion à la **charte Anticor**
- Signature d'une **charte éthique** par les agents
- **Diffusion vidéo** du Conseil municipal
- Création d'un **comité consultatif** pour associer les habitants aux délibérations
- **Refonte** par le service communication du **magazine municipal**
- Achat de **vélos** et de **voitures électriques**
- **Lutte initiée contre la précarisation** des agents municipaux
- **Nouvelle solution écologique** pour le nettoyage des locaux municipaux (Aquama)
- Lancement d'une campagne pour le **passage en LED de l'éclairage public** et réaliser ainsi des économies d'énergie



L'**ALIMENTATION** EST AU CŒUR DES QUESTIONS SOCIALES, ÉDUCATIVES, ÉCOLOGIQUES. LE CHANGEMENT EST LÀ :

- **Nouveau marché de restauration**, pour ⊕ de bio, ⊕ de local et ⊖ d'emballage, pour nos aînés et pour nos enfants
- Expérimentation des **petits déj' à l'école**
- Études pour une **future cuisine centrale**
- **Rachat prévu du site Bertholon Mourier** pour développer le maraîchage écologique municipal
- Renforcement dans les cantines des **actions de sensibilisation** visant à lutter contre le gaspillage
- Candidature au dispositif « **Quartiers fertiles** » pour le quartier des Vernes



CONTRE LA FRACTURE SPATIALE ET CONTRE LES POLLUTIONS, NOUS DEVONS REPENSER NOS **MOBILITÉS** DU QUOTIDIEN :

- Subvention pour l'achat de **vélo**
- Exigence d'une **tarification unique TCL + SNCF**. Notre demande a été entendue et la Métropole et la Région travaillent à la mise en œuvre de ce dispositif.
- Demandes pour **plus de lignes de train/bus** et un meilleur cadencement
- Études pour la mise en place d'une **navette inter-quartiers**
- Prise de position **contre l'élargissement de pont de Givors** ou la construction d'un nouveau pont dans notre ville
- Demande pour l'implantation de **stations Vélo'v** à Givors



APAISER ET AMÉLIORER NOTRE **CADRE DE VIE** EST UNE NÉCESSITÉ ET EXIGE UNE MEILLEURE MAÎTRISE DE NOTRE **URBANISME** :

- Arrêt du projet de construction de 84 logements au Plateau de Montrond et lancement d'une concertation pour construire ensemble un nouveau projet
- **Embellissement des entrées de ville** qui sera visible dès le printemps 2021
- Demande de **création d'un lycée agricole et horticole** sur le site Bertholon-Mourier
- Renforcement des **illuminations** dans la Ville à l'occasion des fêtes de fin d'année

GIVORS, **VILLE PROPRE** ! NOTRE VILLE N'EST PAS UNE DOUBELLE, ET NOUS DEVONS TOUS AGIR POUR EN ASSURER LA PROPRETÉ. LA MUNICIPALITÉ AGIT CONCRÈTEMENT :

- Création d'une **brigade propreté**, qui a permis de ramasser 16 tonnes de déchets en novembre et décembre, contre 5 tonnes en septembre et octobre
- Obtention d'une **collecte supplémentaire** en centre-ville
- Subventionnement de l'achat de **composteurs** individuels
- Don de **poules pondeuses**
- Installation d'un **lombricomposteur** pour le marché des Vernes, grâce à un chantier éducatif impliquant des jeunes Givordins
- Installation rapide de **caméras** pour identifier les particuliers et les entreprises qui font des dépôts sauvages
- Exiger de la CNR le **nettoyage des rives du Rhône** à Bans
- Dépôt de **plainte systématique** pour tous les **dépôts sauvages**



MESURES PRISES POUR LA **VIE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE** :

- Création d'une plateforme de **click & collect**
- Dans le cadre d'un dispositif régional, multiplication par 5 (de 2 000 à 10 000 €) de l'**aide apportée aux commerces** pour des projets d'investissement et de rénovation
- **Exonération des droits** de place pour les forains non alimentaires pendant la seconde période du confinement
- Projet de **rénovation du centre commercial des Vernes repensé en concertation avec les commerçants**. Les premiers travaux seront initiés dès cette année !
- Réunions de concertation avec les commerçants de toute la Ville, pour construire ensemble les **solutions de redynamisation** de notre Ville !
- **Achat de locaux commerciaux** rue Salengro pour pouvoir redynamiser l'artère principale du Centre-Ville
- Candidature au dispositif « **Territoire Zéro Chômeur Longue Durée** », en lien avec Grigny
- Développement des **chantiers éducatifs** (construction de lombricomposteurs, fresque, etc.)
- **Vente d'un terrain situé à Bans** d'une surface de 10 000 m² à une entreprise, avec **plus de cinquante emplois supplémentaires** pour notre ville

LES **ACTIVITÉS SPORTIVES** ONT ÉTÉ IMPACTÉES PAR LA CRISE SANITAIRE. LES EFFORTS SE DOUSUIVENT POUR OFFRIR DES **ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ** AUX GIVORDINES ET AUX GIVORDINS :

- Aménagement de la **salle de boxe** et achat du matériel adapté
- Lancement de l'étude pour la **rénovation du gymnase Jacques Anquetil**
- Travail avec les écoles pour des événements dans la perspective des **JO 2024**
- Organisation le 19 juin prochain d'une **Fête du sport** axée sur la valorisation du sport féminin et qui permettra la remise des **Trophées des sportifs**
- Inauguration d'un **street workout** dans le quartier des Vernes
- Amélioration du projet de reconfiguration de l'**accueil de la piscine**
- Amélioration de nos **équipements sportifs** (poteaux de rugby, panneaux de basket, cages de football)



LA CRISE SANITAIRE A CONDUIT À LA FERMETURE DES **LIEUX CULTURELS**. MALGRÉ CE CONTEXTE DIFFICILE, DES ACTIONS ONT PU ÊTRE CONCRÉTISÉES OU INITIÉES :

- Finalisation et inauguration des travaux de mise en accessibilité du **théâtre**
- Vente du terrain qui accueillera en 2022 le futur cinéma Megarama
- Mise en place de nouveaux formats vidéo pour rendre la **culture accessible** malgré le confinement
- Lancement en mars 2021 d'une **grainothèque**
- Accueil d'un **artiste en résidence, Efix**, pour que, cette année, la BD soit au coeur des pratiques culturelles givordines.
- À l'occasion de la **journée internationale des droits des femmes**, mise à l'honneur des couturières Givordines dans une exposition réalisée par Jacques Del Pino, le service communication et la Direction des Affaires Culturelles



LA **DÉMOCRATIE LOCALE** ET LA **PARTICIPATION CITOYENNE** SONT UNE PRIORITÉ DE LA MUNICIPALITÉ.

La crise sanitaire limite les rassemblements et a imposé un confinement puis un couvre-feu. En conséquence, il n'est pas possible de se réunir autant que la vie démocratique l'exige. Si certains projets de dynamisation de cette vie démocratique ont été ralentis, si certaines réunions publiques doivent être reportées, d'autres initiatives ont d'ores et déjà pu voir le jour :

- Mise en place dès 2021 d'un **budget participatif** abondé à hauteur de 100 000 €
- Création d'un **comité consultatif relatif à la lutte contre la fracture numérique** pour associer les Givordines et les Givordins au travail du Conseil municipal
- **Réunion publique** sur le projet du Plateau de Montrond
- **Place accrue des groupes minoritaires au Conseil municipal**, par la mise en place d'une réunion des présidents de groupe, et le partage égalitaire de la place réservée aux tribunes politiques dans le magazine municipal





8 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

À l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme, plusieurs initiatives sont prises afin de mettre les femmes de Givors et d'ailleurs à l'honneur et d'interpeller sur la nécessité d'agir vite pour une réelle égalité femmes-hommes.

En France, seulement 6% des noms de rue portent le nom d'une femme, alors qu'elles représentent plus de 50% de la population. On sait l'importance symbolique que revêtent les noms des voies de communication, et la nécessité d'agir pour rétablir un équilibre.

Dans cet esprit, la municipalité proposera lors du prochain Conseil municipal de renommer l'actuelle Avenue Lénine, et de la rebaptiser « Avenue Gisèle Halimi ». Ce changement de nom mettra à l'honneur une militante et combattante, féministe et anticoloniale, qui nous a quittés en juillet dernier (portrait page ci-contre).

Les habitants domiciliés Avenue Lénine ont été informés de ce changement de nom et seront accompagnés dans leurs démarches administratives.

Masques & vous

Jacques Del Pino, photographe de la Ville, connu de tous à Givors, arpenteant rues et équipements municipaux, a suivi le travail des couturières durant le premier confinement. Issues de tous les quartiers, elles furent nombreuses à prendre ou à reprendre fil et aiguilles pour apporter leur contribution durant cette pandémie. Toutes bénévoles, elles

permirent à certaines personnes de se protéger du Covid-19. L'exposition Masques & vous, montée avec le concours de la Direction des affaires culturelles, sera visible à la Médiathèque Max-Pol Fouchet du 9 au mars au 30 avril 2021.

Horaires d'ouverture : les mardis de 14h à 17h30, les mercredis de 10h à 13h et de 14h à 17h30, les vendredis de 14h à 17h30 et les samedis de 10h à 13h. Entrée libre.



Des projets plein la tête

Le lundi 8 mars de 9h à 12h, l'association Graines de Sol organise une visioconférence, « Le thé des entrepreneuses », un atelier à destination des femmes ayant un projet d'entreprise qui permettra d'aborder plusieurs questions : l'articulation des temps personnels et professionnels, l'importance de se sentir légitimes, d'of-

frir une vision des partenaires de l'accompagnement, et la mise en réseau.

Gratuit sur inscription

Contact : Valérie Bounia au 07 60 69 19 85 ou par mail à valerie@grainesdesol.fr



Un jeu-débat en marge du 8 mars

La Mission Locale de Givors, Simultania et le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) organisent un jeu-débat autour de l'égalité et du genre. L'action aura lieu le mercredi 10 mars à la Mission Locale de Givors. Autour d'un ensemble de photographies et grâce au jeu Les Mots du Clic qui permet de déclencher la parole en douceur, les jeunes gens sont invités à débattre et s'exprimer de manière libre sur des notions liées au genre, à la place de la femme, de l'homme, à leur rapport au corps, aux apparences, aux relations humaines.

Le groupe est complet.



GISÈLE HALIMI

LE COMBAT D'UNE FEMME POUR LES FEMMES

C'est une grande dame. Qui s'est battue, sa vie durant, pour la condition des femmes mais avec une conception renouvelée du féminisme. Pour preuve, elle propose une version renouvelée de l'universalisme car, pour elle, « le véritable universalisme n'est ni neutre, ni masculin, ni féminin. Il est double... » « Et doit intégrer dans sa philosophie le constat indispensable de la dualité des sexes. Il englobe les deux sexes ». Sa raison d'être ne sera pas de faire la « guerre » aux hommes mais de donner

aux femmes les mêmes droits. Elle milite ainsi pour une véritable parité et pour une insertion des femmes dans toutes les sphères de la vie sociale, économique et politique

Née en Tunisie d'une mère qui ne l'aimait pas et d'un père ayant eu du mal à accepter l'arrivée d'une fille, son combat coulait de source. Encore fallait-il le mener. Ce qu'elle fit.

Sa première lutte fut sans doute de faire accepter à ses parents son départ pour Paris afin de suivre ses études à la Sorbonne. Et de choisir son époux qui lui donna son nom.

Gisèle Halimi devient avocate, le métier le plus

approprié pour défendre les femmes. Elle est inscrite au barreau de Tunis puis de Paris.

Militante anticolonialiste, elle défend en 1960 une militante du FLN torturée et violée par des soldats français pour lui extorquer des aveux. Elle deviendra l'une des avocates du FLN, sera menacée de mort et même brièvement incarcérée. Dans le même esprit, elle a présidé une commission d'enquête du tribunal Russel sur les crimes de guerre des Etats-Unis au Vietnam. Elle paye de sa personne en avouant avoir avorté, rejoignant 342 autres femmes dans son cas dans un Manifeste qui fit beaucoup de bruit. Des luttes menées avec Simone de Beauvoir ou Paul Rostand, plus tard avec Robert Badinter, elle, l'amie de Jean-Paul Sartre.

Dans les années 2000 elle prône l'alignement sur les législations les plus favorables des États membres de l'Union Européenne (UE).

La politique l'intéresse aussi. Pour les Législatives de 1967, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste accepte de la présenter avec six autres femmes sur des... circonscriptions considérées comme perdues. En 1970, à travers son mouvement, Choisir la cause des femmes, elle fait présenter cent femmes aux Législatives de 1978. Sans succès.

Gisèle Halimi est une battante. Pour les autres et pour celle qui deviendra finalement députée en 1981.

Gisèle Halimi est décédée, à Paris, le 28 juillet 1980, au lendemain de son 93^{ème} anniversaire.

" NOUS, LES FEMMES, NOUS, LA MOITIÉ DE L'HUMANITÉ, NOUS SOMMES MISES EN MARCHÉ. JE CROIS QUE NOUS N'ACCEPTERONS PLUS QUE SE PERPÉTUE CETTE OPPRESSION. "



ÉLECTIONS

AU CONSEIL D'ETAT DE SE PRONONCER

Le 3 juillet 2020, jour fixé pour le conseil municipal d'installation du nouveau maire, l'ex-maire intentait un recours en invalidation des résultats de cette élection auprès du Tribunal Administratif de Lyon.

Le rapporteur public, très souvent suivi par le Tribunal, demandait le rejet du recours, ne voyant pas d'irrégularités susceptibles de mettre en doute la sincérité du scrutin. Le Tribunal décidait, lui, le 2 février 2021 d'annuler l'élection municipale.

Le maire a fait appel de cette décision et a saisi le Conseil d'État, plus haute instance de justice administrative du pays. À compter du dépôt de l'appel, le Conseil d'État a au maximum six mois pour se prononcer.

La décision de l'appel venant suspendre la décision du Conseil d'État, cette décision est aujourd'hui sans effet direct. Mohamed Boudjellaba, élu maire le 3 juillet dernier, conserve pleinement l'exercice du mandat que lui ont confié les Givordines et les Givordins.



ASSISTANCE JURIDIQUE

AVOCAT ET PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE GRATUITEMENT

Vous connaissez un souci juridique que vous ne pouvez pas régler seul ? Vous n'avez pas d'avocat pour vous aider dans vos démarches ? La Ville vous permet d'en consulter un, chaque premier mercredi du mois, de 9h15 à 11h30 sur rendez-vous. Ces permanences ne sont pas proposées en juillet et en août. Pour bénéficier de ces permanences, nous vous invitons à contacter la mairie de Givors du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 sur place, ou par téléphone au 04 72 49 18 18 (plateforme téléphonique).

Maison de la Justice et du Droit

Nous vous rappelons que vous avez aussi la possibilité de contacter la Maison de Justice et du Droit (MJD), structure de proximité permettant aux Givordines et aux Givordins de s'éviter un déplacement au palais de Justice de Lyon.

Avocats, greffiers, magistrats, éducateurs de la protection judiciaire et de la jeunesse, agents des services pénitentiaires d'insertion et de probation, délégués du probateur vous reçoivent pour vous écouter et vous renseigner gratuitement. Anonymat et confidentialité sont respectés.

La MJD est dirigée par Olivier Peyrègne, ancien officier de police judiciaire de la gendarmerie nationale, entré au ministère de la Justice en 2018 et affecté au tribunal judiciaire de Lyon et à celui des enfants

MJD, 6 rue Jacques Prévert

**Accueil du public du lundi au vendredi
de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h.**

☎ 04 78 07 41 00

ÉCOLOGIE

LABEL " ÉCOLO CRÈCHE " : POUR UN AVENIR PLUS SAIN

Réduire l'impact écologique ? Cela commence dès le premier biberon, dans le premier berceau, et grâce à de nouvelles pratiques des professionnels des structures d'accueil et des familles.

Vos Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) s'engagent pour la qualité de vie et l'environnement !

La structure Marie Antoinette Goubelly, le Jardin d'Enfants et les deux Relais Petite Enfance « Les Abeilles » travaillent conjointement pour réduire leur impact écologique. Ils participent au projet Ecolo crèche®, prenant en compte la santé et l'environnement en favorisant le changement de certaines pratiques des professionnels et des familles.

Les différentes étapes de la labellisation s'articulent autour de :

- L'évaluation des consommations et des habitudes,
- L'organisation de groupes de travail et de formations pour le personnel,
- La mise en place d'actions concrètes et l'implication des parents au projet,

La labellisation est acquise pour trois années, et est renouvelable.

Certaines actions sont déjà mises en place :

- Le choix d'acheter des jouets biosourcés et du matériel pédagogique de récupération ou fabriqué par les professionnels (pâte à modeler, peintures),
- L'utilisation de produits d'entretien au label écologique et des machines fonctionnant à la vapeur,
- L'installation de poubelles de tri dans chaque espace de vie.



Des évolutions sont prévues très prochainement :

- Des goûters avec des produits locaux et bio,
- L'aménagement de jardins pédagogiques,
- L'élargissement du partenariat « Jouons dehors » pour proposer une diversité des activités extérieures,
- L'implication du centre de la RAMA pour le tri des déchets par le jardin d'Enfant qui partage les mêmes locaux,
- L'information et l'implication des parents dans le projet.

ALSH LA RAMA

TOP DÉPART POUR LES PRÉ-INSCRIPTIONS À LA RAMA !



Les pré-inscriptions pour les vacances de printemps 2021 (du lundi 12 au vendredi 23 avril 2021) auront lieu du samedi 6 au mercredi 10 mars 2021 sur le site de la ville par le biais d'un formulaire ou au guichet unique et à l'annexe des Vernes suivant les horaires d'ouvertures (sur rendez-vous uniquement). Les réponses seront rendues le mardi 16 mars 2021 et l'ouverture des inscriptions pour les places restantes se fera le mardi 23 mars 2021.

Plus d'informations auprès de la direction des âges de la vie au ☎ 04 72 49 18 18

MOBILISATION

L'UNION FAIT LA FORCE

Une manifestation du Collectif Lucie Aubrac s'est déroulée mercredi 10 février, devant l'Hôtel de Ville, en présence de Mohamed Boudjellaba et de plusieurs élus de la majorité municipale.

Le Maire a reçu une délégation de huit personnes composée d'enseignants du collège, des écoles et de parents d'élèves. Cet échange a permis de confirmer le soutien apporté par la municipalité depuis le début du mouvement aux demandes de moyens supplémentaires portées par le Collectif, et, plus particulièrement, aux deux enseignants en grève de la faim depuis le 25 janvier. Plusieurs demandes ont également été émises par le Collectif à cette occasion. Toutes ont été acceptées par la Ville. « *Je salue le courage et la détermination du Collectif et plus particulièrement des deux enseignants en grève de la faim depuis de longs jours* », indique Mohamed Boudjellaba. « *La Ville continuera à être aux côtés des enseignantes et des enseignants pour que notre ville bénéficie des ressources permettant d'assurer à nos enfants la meilleure éducation possible.* » Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue devant le collège le 11 février, et à laquelle a assisté Azdine Mermouri, adjoint au maire en charge de l'éducation, le Collectif a annoncé l'arrêt de la grève de la faim



et la poursuite du mouvement sous une forme renouvelée. Dans l'attente de la pérennisation et de l'augmentation des moyens du collège dans le cadre de la refonte de l'éducation prioritaire, l'obtention du label « Cités éducatives » pour Givors-Grigny est une première réponse apportant des moyens conséquents. (300 000€/an).

SOLIDARITÉ

LYCÉENS D'ARAGON-PICASSO ET ÉLÈVES DE JACQUES-DUCLOS : POUR UNE MÊME DÉMOCRATIE

Solidarité et démocratie au menu des lycéens d'Aragon et de Picasso avec un vaste programme débuté le 18 janvier.

Un projet solidaire menés par les lycéens avec les écoliers de l'école Jacques Duclos a permis de récolter plus de 600 kg de denrées alimentaires et non périssables (riz, pâtes, conserves mais aussi jouets, fournitures scolaires, produits d'hygiène...).

Et ce, pour une bonne cause, puisqu'au profit des Restos du



cœur de Givors-Grigny. À l'occasion de cette collecte, le Conseil de Vie Lycéenne a pu tourner et réaliser un film diffusé à toutes les classes du lycée pour sensibiliser les jeunes à la notion de partage. Le 29 janvier, Servais Jost, proviseur du lycée Aragon-Picasso, Christophe Vandembroucke, conseiller principal d'éducation et les élèves du conseil de la vie lycéenne recevaient Mohamed Boudjellaba, maire de Givors, Azdine Mermouri, adjoint à l'éducation, Foued Rahmouni, adjoint à l'insertion et à la politique de la ville pour un bilan de cette action inscrite dans le projet « *Faire vivre les valeurs de la République* ». Et pour échanger avec les élus, rouages essentiels de la démocratie locale.

À Jacques Duclos, les enseignants ont organisé des temps d'échange auprès des classes de grande section et élémentaires autour des notions de solidarité et d'entraide entre les citoyens.

Les élus ont abordé le thème de la démocratie scolaire, la plus proche d'eux. Au travers de leurs questionnements et de leurs propositions, les élèves ont montré un grand intérêt pour la vie locale et pour leur place dans la vie de la cité.

ACCOMPAGNEMENT

MIEUX CONNAITRE L'APPRENTISSAGE ET L'ALTERNANCE

Du 22 au 27 mars 2021, #osons l'apprentissage et l'alternance s'adapte aux consignes sanitaires pour proposer de riches échanges autour de ses deux axes de prédilection.

Entreprises et centres de formation ouvrent leurs portes pour partager leur expérience et leur vision de l'apprentissage et de l'alternance.

Que vous soyez étudiants, enseignants, en recherche d'emploi ou en reconversion, l'initiative permet de découvrir des entreprises et d'entendre les témoignages de professionnels, d'alternants et de tuteurs en présentiel ou en visio-conférence. Vous pourrez assister à des démonstrations techniques et des conférences thématiques, appréhender des métiers qui bougent. Des séances de coaching sont proposées pour vos entretiens d'embauche

« #osons l'apprentissage et l'alternance » souhaite renforcer cette dynamique et vous offre la possibilité d'assister à une programmation virtuelle.

Sept formats de programmes :

- 1 - Rencontre pro et alternants
- 2 - Portes ouvertes en école
- 3 - Démo technique & mise en situation
- 4 - Vis ma vie
- 5 - Job dating en entreprise
- 6 - Job coaching et conférence
- 7 - Duo école / entreprise(s)

Inscriptions : www.osonslapprentissage.fr



PÔLE EMPLOI

PÔLE EMPLOI VOUS ACCOMPAGNE

Pôle emploi organise deux évènements, en présentiel et dans le strict respect des mesures sanitaires.

- **Le 23 mars** une réunion d'information se fera en présence des Compagnons du devoir afin de découvrir des métiers issus des traditions du compagnonnage : Bâtiment & Aménagement, Technologies de l'industrie, Métiers du goût...
Trois sessions à 9h, 10h et 11h.
- **Le 30 mars**, les hommes de 17 à 40 ans sont invités à rencontrer des légionnaires **de 8h30 à 12h30** pour quatre sessions d'une heure. Il s'agit de mieux connaître la Légion étrangère et les débouchées qu'elle propose.

**Inscriptions obligatoires
auprès de son conseiller via son espace
personnel pole-emploi.fr ou sur :
entreprise.rha0088@pole-emploi.net**

« Malgré le contexte actuel, j'ai trouvé une solution grâce à la Mission Locale »

Aides financières, formations, service civique, emploi...
La Mission Locale a toujours une solution.
Pour trouver, contacter et prendre rendez-vous avec un conseiller

04 72 24 20 12

Suivez-nous sur les réseaux !

[missionlocalers](https://www.instagram.com/missionlocalers)

[missionlocalers](https://www.snapchat.com/add/missionlocalers)

[Mission Locale Rhône Sud](https://www.facebook.com/MissionLocaleRhôneSud)

#1jeuneIsolution

PROPRETÉ**NOTRE VILLE N'EST PAS UNE POUBELLE !**

C'est une mauvaise habitude. Ce sont surtout des actes d'incivilité qui perdurent depuis de longues années dans le quartier de Bans. Là où une décharge sauvage à ciel ouvert comptabilise des tonnes de déchets, souvent dangereux, illégalement jetés par des entreprises ou des particuliers.

Sur plusieurs centaines de mètres, on trouve des tas, plus ou moins importants, de débris ou de gravats. Et, quelquefois, les restes de chantiers, portes, fenêtres, bidons de produits toxiques, moellons, briques, bois. Sur place avec la Police municipale et le responsable du service propreté de la Ville, Mohamed Boudjellaba, maire de Givors, s'est une nouvelle fois rendu compte de l'étendue des dégâts.

Des dépôts ont également été constatés sur un terrain appartenant à la Ville, pourtant protégé par des barrières et interdit. Il s'agit d'un terrain où les services municipaux entreposent les déchets pour un retraitement prévu dans les règles de l'art.

Notre ville n'est pas une poubelle !

Le maire a souhaité agir immédiatement pour mettre fin à cette situation intolérable pour les riverains mais également pour l'écologie en bordure du Rhône.

- Une plainte a été déposée. Il en sera de même à chaque constat de dépôt sauvage. Pour qu'une enquête soit déclenchée et que les auteurs soient retrouvés et condamnés ;
- Des caméras seront placées dans cette zone afin de faciliter le travail d'enquête et l'identification des particuliers et entreprises qui salissent notre ville.
- Les accès utilisés par les contrevenants seront obstrués au maximum et l'affichage préventif renforcé.
- La Ville procédera à l'enlèvement des déchets pour les endroits relevant de sa compétence ;
- La Compagnie Nationale du Rhône qui gère le chemin de halage, sera invitée à procéder également à l'enlèvement.

**C'est le nombre de tonnes supplémentaires de déchets ramassés chaque mois**

depuis la mise en place de la brigade propreté par la nouvelle équipe municipale, par rapport aux mois précédents.

Il nous faut maintenant **aller plus vite et plus loin**, pour empêcher les dépôts sauvages et punir, sans aucune tolérance, ces délités qui nuisent depuis si longtemps aux Givordines et aux Givordins, car **la propreté de notre bien commun dépend de chacune et chacun d'entre nous !**

**CIRCULATION****DES RALENTISSEURS RUES LONGARINI ET IDOUX**

À la demande de la municipalité, la Métropole de Lyon vient de terminer la pose de ralentisseurs sur les rues Joseph Longarini et Édouard Idoux. L'objectif est de diminuer la vitesse pour apaiser la circulation et limiter les pollutions.

Ces nouveaux ralentisseurs permettront de mieux sécuriser les déplacements de toutes et tous et répond aux demandes exprimées par la riverains.

L'installation d'autres dispositifs similaires visant à apaiser notre ville sont à l'étude et en discussion avec la Métropole de Lyon !



MÉMOIRE

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AU GROUPE MANOUCHIAN

La mémoire des événements ayant construit notre pays doit rester vivante. Le maire, Mohamed Boudjellaba, a rendu un vibrant hommage à Missak Manouchian et à son groupe, fusillé par la barbarie nazie il y a 77 ans.

Dimanche 21 janvier, au Square Sarkis-Tchouffian du parc Normandie Niemen, le Maire Mohamed Boudjellaba a rendu hommage à Missak Manouchian et au groupe de résistantes et de résistants qu'il a commandé, en présence du député de notre circonscription, Jean-Luc Fugit, d'un élu représentant le Maire de Chasse-sur-Rhône, du président de l'association arménienne Givors-Chasse-sur-Rhône et de la Présidente du Musée de la Résistance.

Né en 1906, Missak Manouchian perd son père alors qu'il n'a que 9 ans, tué au cours de ce qui est officiellement reconnu aujourd'hui comme le génocide arménien. Sa mère décède peu après, affaiblie par la famine. En 1925, après un séjour au Liban, il arrive en France. Dès 1941, il rejoint la Résistance devenant rapidement un cadre des FTP-MOI. La France compte alors plus de deux millions d'étrangers souvent réfugiés politiques et économiques. Ces étrangers, « *et pourtant nos frères* », disait joliment Aragon, se sont battus pour les valeurs incarnées par la France dans une Europe dominée par les fascismes, ils se sont battus pour que les valeurs de liberté et de démocratie puissent vivre et s'épanouir.

Missak Manouchian ira au bout de sa résistance, fusillé il y a 77 ans, assassiné par la barbarie nazie avec 22 de ses camarades et 3 lycéens bretons, au mont Valérien.

Tous sont morts pour construire un monde apaisé, fraternel et respectueux des différences. Rendons leur hommage en travaillant, ensemble, pour la paix.

POLICE NATIONALE

OLIVIER VINZENT, NOUVEAU COMMANDANT DE POLICE

C'est un commandant très expérimenté qui vient de prendre ses fonctions au commissariat de police de Givors-Grigny. En 35 ans de service, il a connu des postes très différents et de nombreux domaines. Il dirigeait depuis 2014 le commissariat de police d'Albertville.

Homme de dialogue et de terrain, il souhaite travailler en lien avec la Police municipale, et son nouveau chef de poste, Kévin Vantielcke, arrivé peu de temps avant lui dans la commune. Il connaît l'importance de favoriser le vivre ensemble, pour y avoir travaillé en Savoie.

Il a déjà rencontré le Maire, Mohamed Boudjellaba, le 18 février dernier. Au cours de cet échange, monsieur le Maire a insisté sur l'importance de renforcer la collaboration et les liens partenariaux entre la police nationale et la police municipale.

Olivier Vinzent a demandé à son équipe d'être au plus proche des victimes, de les accueillir et de les orienter le mieux possible. Notamment les victimes de violences conjugales et sexuelles. Il arrive d'Albertville avec l'expérience de stages ouverts aux jeunes afin de faire connaître le métier de l'intérieur. Il en fera de même avec les jeunes Givordins.

Dans un premier temps, sa tâche sera la réorganisation du commissariat pour le bien du public, et celle de son équipe constituée de quatre officiers, quarante-quatre gardiens de la paix, neuf adjoints de sécurité et six fonctionnaires en police technique et scientifique.

**Le commissariat de police
(1 rue Pierre Sépard à Givors)
est ouvert 7 jours sur 7, 24h sur 24**

☎ 04 72 49 26 50



DÉVELOPPEMENT DURABLE**POULES PONDEUSES :
108 FAMILLES
D'ACCUEIL**

C'est une initiative qui fait du bien en cette période difficile. Et c'est surtout une idée que les Givordines et Givordins n'ont pas laissé passer ! Cent huit familles recevront chacune deux poules pondeuses offertes par la Ville. Pour des œufs frais chaque matin. Mais aussi pour recycler intelligemment les restes de nourriture.

Pour ceux dont le dossier sera complet, une formation sera proposée le jour de la distribution, le samedi 27 mars 2021 à 9h30 dans le parc de la Maison du fleuve Rhône. Il s'agira d'apprendre à bien s'occuper de ces poules pour pouvoir les élever dans les meilleures conditions possibles.

**POTAGER****DE PETITES GRAINES
POUR UNE ALIMENTATION
PLUS SAIN**

La Médiathèque est à l'initiative de la création d'une **grainothèque**. Dans l'esprit du troc, une grainothèque invite les visiteurs à déposer des graines (non issues du commerce) et à prendre, en échange, un sachet de semences proposé par un autre jardinier amateur tout en suivant le rythme des saisons. L'échange de graines est l'occasion d'amener les habitants à se poser des questions plus larges sur la place et le rôle de la nature en ville, la manière dont chacun peut contribuer au verdissement de son cadre de vie et ainsi lutter contre le dérèglement climatique, ou encore les inciter à cultiver ce qu'ils pourraient manger plus sainement.

La Médiathèque mettra en avant son fonds documentaire sur la permaculture, le jardinage, le bien manger, l'écologie... et développera de nouvelles animations tout public : ateliers, balades découvertes autour du végétal, conférences... La grainothèque sera lancée au cours du mois de mars. Toutes les informations seront disponibles sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la Ville.

CADRE DE VIE**VÉGÉTALISATION : AU TOUR DE L'ÉCOLE LIAUTHAUD**

Après la végétalisation de l'école Jean-Jaurès en centre-ville en octobre 2020, puis celle de l'établissement scolaire Louise Michel, dans le quartier des Vernes, c'est Givors canal qui a cette fois été concerné. L'école Joseph-Liauthaud a vu la végétalisation remplacer du béton sur une partie de sa cour (154m²). Un arbre fruitier, un prunier, a également été planté. Un arbre a également été planté. Ce nouvel espace de respiration fera à n'en pas douter le plus grand bonheur des élèves et des enseignants, en plus de constituer des îlots de fraîcheur en cas de canicule. Comme pour les autres écoles, et comme cela sera le cas pour les prochaines, les travaux ont été entièrement menés par les services municipaux. Et durant les vacances scolaires pour ne pas nuire au programme scolaire. Pilotés par le centre technique municipal, les travaux ont vu la collaboration de nombreux services municipaux. Et ils ont bien sûr été réalisés en partenariat avec l'Éducation nationale.

Par petites touches, la nature reprend ses droits dans notre ville !



ÉCHANGES INTERNATIONAUX

JUMELAGE GIVORS/ VILA NOVA DE FAMALICÃO

Mohamed Boudjellaba, Maire de Givors, a échangé, en visio-conférence, avec Augusto Lima, Adjoint au développement économique, à l'innovation et aux relations internationales de notre ville-jumelle du nord du Portugal, Vila Nova de Famalicão, afin de donner une nouvelle impulsion à la coopération initiée en 1991.

Les échanges ont fait ressortir les nombreux points communs à Givors et Famalicão. Les deux villes se situent au cœur de métropoles dynamiques, innovantes et largement ouvertes à l'international. Elles disposent d'un riche patrimoine industriel à valoriser. Tout comme les Givordins, les Famalicenses (habitant de Famalicão) développent des initiatives solidaires dans leur commune. Enfin, le sport joue un rôle primordial dans les deux cités, notamment dans la formation et l'éducation des jeunes générations.

En dépit de la crise sanitaire, le Maire et la Municipalité tiennent à redynamiser les relations partenariales avec nos villes-jumelles dont certaines se situent dans des régions dont sont originaires de nombreux Givordins. Réaffirmant que ce partenariat doit d'abord être un échange citoyen qui mobilise toutes les forces vives de nos territoires (acteurs économiques, associations culturelles, clubs sportifs, particuliers), Monsieur le Maire invite l'ensemble des personnes qui souhaitent y contribuer à se faire connaître en envoyant un mail à : cabinetdumaire@ville-givors.fr ou en appelant le 04 72 49 18 18.



SANTÉ

LE CENTRE OPHTALMOLOGIQUE A OUVERT SES PORTES

Ouvert en un temps record, Ophta Givors répond aux attentes de la population et s'inscrit dans une dynamique d'élargissement de l'offre médicale. Il intéressera aussi les patients des communes environnantes.

Ce fut l'un des tout premiers dossiers du maire, Mohamed Boudjellaba. Dans le courant du mois de juillet 2020, le docteur David Seifeddine lui téléphona, pour dire que les choses n'avançaient pas assez vite avec la précédente municipalité. Mohamed Boudjellaba, maire de Givors, a rappelé lors de l'inauguration du centre ophtalmologique, le 11 février dernier : « Peu de temps après, tout était signé. Seulement sept mois plus tard, les travaux sont terminés et le centre est ouvert. Votre dynamisme et votre volonté m'ont impressionné, alors du fond du cœur et au nom des Givordines et Givordins, merci ! » Merci, car ce centre était une véritable attente de la population comme tous services de santé.

Une nouvelle spécialité vient compléter l'offre médicale dans la ville de Givors. Au cours de l'inauguration, Mohamed Boudjellaba, maire de Givors, Dalila Allali, adjointe à la santé, Foued Rahmouni, adjoint à politique de la ville et à l'insertion, et Marc Rocle, nouveau directeur général de la SAGIM, société d'économie mixte de Givors, ont pu, eux aussi, féliciter le Dr Seifeddine pour la qualité de ce centre qui évitera des déplacements pas toujours évidents, notamment à Lyon, pour consulter. Le premier patient a été accueilli lundi 8 février. Les docteurs David Seifeddine et Romain Mouchel sont entourés de trois assistants et de trois secrétaires médicales. La situation du centre ophtalmologique, rue Jacques Prévert permettra d'accueillir de nombreux patients extérieurs à la ville grâce à la proximité de la gare.

SOLIDARITÉ

LE DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉNOVATION DES COMMERCES ÉVOLUE



La Ville multiplie par cinq l'aide accordée aux commerçants souhaitant effectuer des travaux d'embellissement ou d'accessibilité de leur boutique dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville.

La ville a délibéré, en 2018, pour la mise en place d'un dispositif d'aide à l'investissement pour les commerces situés dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) en lien avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le principe de ce dispositif était, selon des critères d'éligibilité des commerces (chiffre d'affaires, nombre de salariés, type d'activités, etc.) et des travaux envisagés (accessibilité, vitrine, etc.) de subventionner à hauteur de 20% pour la région et 10% pour la ville, pour un plafond de dépenses éligibles à subventions de 20 000 € HT (soit une subvention maximale de la Ville de 2 000 € HT par dossier).

Une délibération du conseil municipal du 28 janvier 2021 modifie les modalités du dispositif avec un plafond de dépenses porté à 50 000 € HT et une participation de la ville portée à 20% (soit une subvention cumulée de la Ville de 10 000 € HT).

L'aide maximale apportée par la ville se trouve ainsi multipliée par cinq, passant de 2 000 € HT à 10 000 € HT !

Cette aide court jusqu'au 31 décembre 2021, date limite du dispositif cadre de la Région en la matière.

HABITAT

ÎLOT SALENGRO, LOGEMENTS ET POU MON VERT EN CENTRE-VILLE

La Métropole de Lyon a travaillé sur l'îlot Salengro en 2020. C'est le projet de Sully Immobilier Domoa qui a été choisi, en partenariat avec la ville de Givors parmi 4 finalistes retenus dans la phase concours.

Le projet porte sur la construction de 43 logements (du T1 au T5). Le projet s'articule autour de deux bâtiments et d'un vaste jardin dont l'immense platane qui sera conservé et mis en valeur. Tous les logements bénéficieront de grandes loggias. Ce programme se situe dans la ruelle à hauteur du 47 rue Roger Salengro. Là où un terrain vague et boueux les jours de pluie est actuellement présent. Le projet intègre une démarche environnementale ambitieuse, consistant en une architecture bioclimatique, la mise en œuvre de matériaux bio-sourcés, une démarche bas carbone et porteuse des Labels Effinergie et NF habitat pour la partie logements sociaux. Un volet paysager de qualité sera offert aux propriétaires et locataires. A partir d'un espace central végétalisé, un autre pour des rencontres entre les habitants de la résidence, et offrant des terrasses privatives pour les logements situés en rez-de-jardin. Le projet immobilier bénéficie d'un vaste local pour les vélos et de 54 places de stationnement en sous-sol. Il fera l'objet d'un dépôt de permis de construire dans les prochaines semaines et une mise en chantier dans les prochains mois.

Renseignements :
Mairie de Givors ☎ 04 72 49 18 18



BANDE DESSINÉE

BD POUR LES ENFANTS
MAIS PAS SEULEMENT

La BD reste magique pour les enfants. Par chance, la Médiathèque, en cette période de pandémie, a pu rester ouverte sous certaines conditions. Ainsi, durant les vacances de février, l'auteur de bandes dessinées Efix a conduit, au sein de cet équipement culturel, six ateliers, lesquels étaient ouverts à tous à partir de l'âge de huit ans. Certaines BD que l'on disait s'adresser aux 7 à 77 ans dépassent de nos temps cette limite d'âge.

Et d'ailleurs, parmi les 35 participants, figuraient deux adultes qui ont pu bénéficier de nombreux conseils sur la mise en scène d'une histoire courte, les méthodes de dessin avec notamment le respect des proportions, le placement du texte, la mise en couleur des cases...

Durant ces ateliers de 1h30 chacun, Efix a proposé aux participants de réaliser leur propre strip de BD, en trois cases. Ils ont ainsi pu en apprendre plus sur le métier d'auteur de BD, et développer leur créativité.

Sans doute deviendront-ils de futurs consommateurs assidus de la Médiathèque ou, pourquoi pas, des dessinateurs à leur tour. Le but de ces initiatives est également de susciter



des vocations. Loin d'être un art mineur la Bande Dessinée permet aussi de faire passer des messages par l'image sans forcément un texte. Chaque dessin réalisé fera l'objet d'une mise en musique par les élèves du conservatoire de Givors, d'ici le mois de juin 2021.

LES AVENTURES D'EFIX À GIVORS 2



GIVORS (Rhône)

LE CHÂTEAU SAINT GÉRALD



12. — La Vallée du Rhône et les Ruines du vieux Château féodal de Saint-Gérald

Veillant sur Givors depuis plus de sept siècles, le Château Saint Gérald est le témoin du passé de la ville et de son évolution. Construit sur le contrefort du Pilat, le château domine le Rhône et le Gier.

Les traces originelles de l'occupation du site remontent au XI^e siècle avec l'édification d'une première bâtisse et d'une chapelle. Le château Saint Gérald se développe à partir de là grâce à l'action de Renaud de Forez, Archevêque de Lyon en 1163. Il obtient en effet du Roi Philippe Auguste en 1208 le droit de percevoir à Givors des droits de péages sur les marchandises transportées par voies terrestres et fluviales.

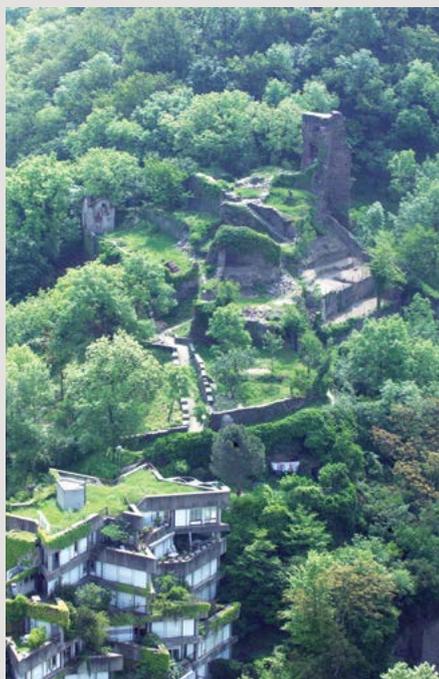
Cette décision impose dès lors la construction en pierres du château pour contrôler le territoire et sécuriser les chemins de communications entre la ville et le reste du Royaume de France. Des murailles commencent à être édifiées autour du nouveau château.

Le XVI^e siècle est une période troublée pour la France, les guerres de Religions bouleversent le Royaume. En 1591, le Duc de Lesdiguières, Connétable de France, assiège la ville. Le château est bombardé pendant plusieurs heures, le détruisant en

grande partie. Après la chute des murailles, les troupes du Connétable commencent son démantèlement. En 1592, des habitants demandèrent l'autorisation de reconstruire les murailles mais cette demande a été refusée.

Le château continuera à traverser les siècles et événements historiques (développement des activités industrielles, urbanisation croissante de la ville). Le site devient un lieu de culture de la vigne et certains habitants utilisèrent les pierres extraites des ruines pour construire leur logement.

Début 1970, les ruines sont redécouvertes lors des travaux de modernisation du centre-ville. Plusieurs campagnes de fouilles sont organisées entre 1974 et 1975. Elles ont permis de mettre en lumière les différents matériaux utilisés lors de la construction (schiste et granite), de reconstituer l'architecture des bâtiments et leur évolution ainsi que trois grandes périodes d'occupation et de croissance entre le XI^e siècle et 1591.



LE PROJET SAINT GÉRALD

Le château de Saint Gérald est le **témoin de l'histoire** et de l'évolution de Givors. Ce patrimoine doit continuer à traverser les siècles. Un **projet de restauration ou reconstruction du site est à l'étude** ainsi que des actions de médiations et de mise en valeur des vestiges du château. Les **Journées européennes du patrimoine** seront l'occasion de lancer ce projet.

J.O. 2024 LES ÉLÈVES DE LANGEVIN SONT PRÊTS !

Durant cinq jours, début février, les élèves de l'école Langevin ont rêvé de prendre part, un jour, aux Jeux et d'imiter le Givordin Djamel Bouras, champion olympique de judo à Atlanta.

La France accueillera les Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Mais, pour les élèves de l'école Langevin, les Jeux c'était... du 1^{er} au 5 février dernier !

En effet, dans le cadre de la semaine olympique et paralympique, l'établissement labellisé « Génération 2024 » a organisé en partenariat avec la Ville qui a, elle, reçu le label « Terre de jeux 2024 », une semaine autour du sport.

Et surtout autour de ses valeurs citoyennes. Le service des sports proposait trois ateliers de hockey, d'athlétisme et du biathlon avec du tir de précision, les skis de fond étant remplacés par des trottinettes.

En parallèle, les enseignants, autour de la directrice Rachel Perronnet, proposaient la fabrication d'une réglette de l'effort, l'écriture d'une rédaction sur le thème des jeux olympiques et paralympiques, le visionnage de vidéos et l'explication du fairplay. Occasion aussi de changer le regard porté sur le handicap. Le tout à travers un quizz ritualisé tous les matins pour sensibiliser les écoliers au handisport.

Au programme, également, un atelier collaboratif par le biais du coloriage d'une fresque envoyée par le comité des Jeux Olympiques et Paralympiques qui retrace tous les sports de l'Antiquité, de la création des Jeux Olympiques à nos jours. La fresque murale est désormais installée dans le préau de l'école.

Un moment fort aura été la venue de Pierre-Julien Deloche, vice-



Retrouvez plus de photos de la semaine olympique et paralympique sur givors.fr

champion du monde de tir à l'arc, ancien numéro 1 mondial, qui a présenté son parcours et qui a révélé participer régulièrement à la compétition annuelle du Tir à l'arc de Givors Gier Sud. Loïc Mezik, adjoint aux sports, remerciait « toute l'équipe enseignante de l'école Paul Langevin pour cet engagement dans cette période compliquée pour promouvoir la pratique sportive auprès des jeunes écoliers. Nous aimerions que d'autres écoles prennent le relais et que toutes les écoles de Givors s'impliquent dans cet évènement afin de créer une émulation autour des jeux 2024. »

STREET WORKOUT DES VERNES

À CHACUN SON CHALLENGE



Le nouveau street workout des Vernes intéresse les jeunes comme les moins jeunes ! Ainsi, samedi 20 février, ceux-ci ont découvert des adultes s'adonner à quelques exercices... ou tentatives d'exercices.

En tête, Mohamed Boudjellaba, maire de Givors, entouré de Laurence Frety, première adjointe, Loïc Mezik, adjoint aux sports, Tarik Kheddache, conseiller délégué à la vie associative, Cyril Mathey, adjoint en charge des mobilités et Grégory D'Angelo, conseiller municipal.

Près du terrain de basket de la cité Georges Dimitrov, il répond à la demande exprimée par les habitants et favorise la pratique sportive en extérieur. Cette discipline compte de plus en plus d'adeptes en France. D'ailleurs la Municipalité proposera ce type d'équipement dans les différents quartiers de la Ville. Au programme, barres fixes, barres parallèles, échelles horizontales, verticales et inclinées. « Ce site de Street Workout mis à la disposition gratuitement par la ville est accessible à toutes et tous. C'est une manière d'encourager la pratique sportive en plein air », a précisé Loïc Mezik, adjoint aux sports !

ANIMATIONS SPORTIVES

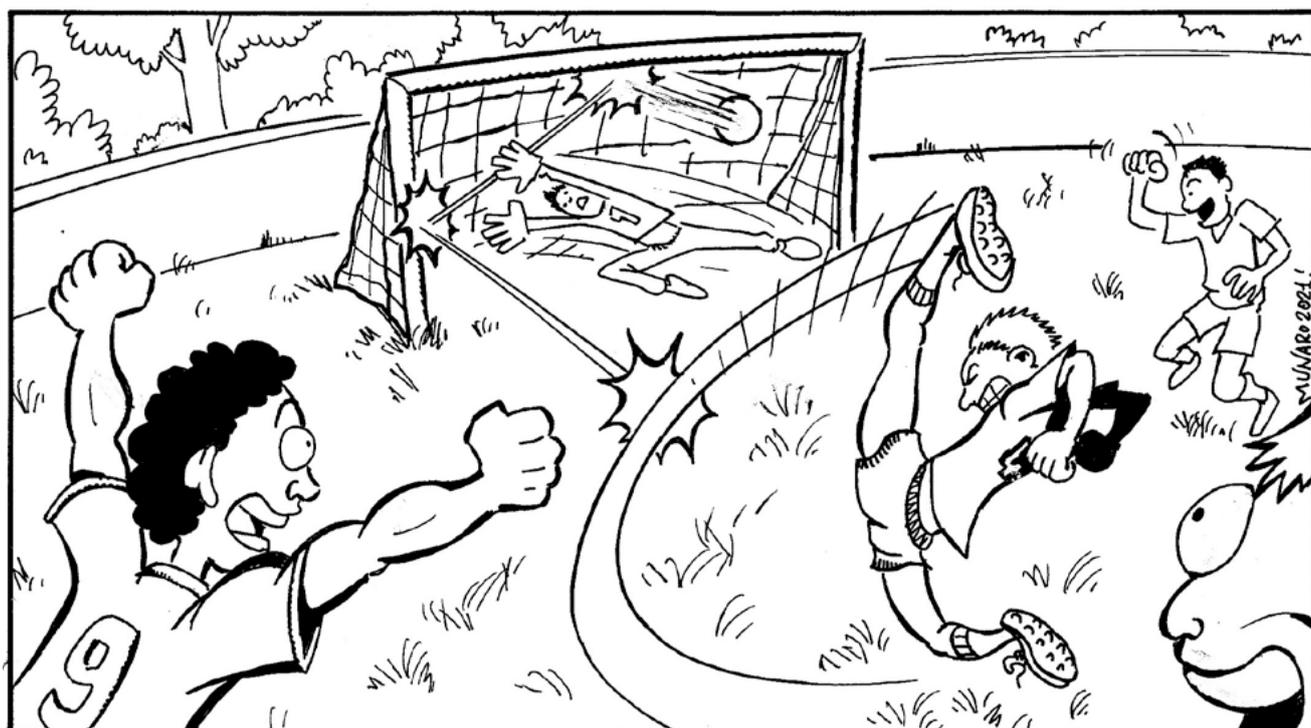
Pour les 10-18 ans pendant les vacances de printemps du 12 au 23 avril 2021
(Accès avec la carte Ticket Jeune ou Môme dans les gymnases et sorties)

		Lundi 12 avril & Lundi 19 avril	Mardi 13 avril & Mardi 20 avril	Mercredi 14 avril & Mercredi 21 avril	Jeudi 15 avril & Jeudi 22 avril	Vendredi 16 avril & Vendredi 23 avril
Gymnase Jacques Anquetil ou Parc des Sports	10h-12h	Initiation à divers Sports	Parcours sportif	sports collectifs	Parcours sportif	Initiation à divers Sports
	14h-16h15	Sports de Raquette tennis ou badminton	Sports Innovants ou US	Tennis ballon	Village sportif	Floor Ball ou Kin- Ball
	16h30-18h15	Sport pour les 14-18 ans				
Gymnase Jean Jaurès, Bans ou en Extérieur	17h-18h30	Sports Innovants ou US	Sports de Raquette tennis ou badminton	Tennis ballon	Tennis ballon	Sports de Raquette tennis ou badminton
Terrains de foot de Proximité	13h15-14h45	Freydière	Montrond	Bans	Tours	Vernes
	15h15-16h30	Tours	Vernes	Casanova	Freydière	Casanova
Sorties					Parc de Gerland le 15 avril et par de Miribel le 22 avril	

Programme pouvant être modifié et ajusté selon les annonces gouvernementales liées à la COVID-19

Pour obtenir la carte **MÔME** ou **JEUNE**, se rendre au Service à la famille muni d'une photo d'identité, d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de 11 € pour les 12/17 ans (carte jeune) ou 10 € pour les 10/11 ans (carte môme).

Plus d'informations : Direction des Sports ☎ 04 72 49 18 17



ZOOM SUR LES CHANTIERS

De nombreux travaux, en lien avec les services de la ville et de la métropole, sont actuellement en cours ou vont prochainement démarrer dans notre ville. Afin de minimiser les désagréments, la ville de Givors a pris, par arrêtés, l'ensemble des mesures nécessaires afin de règlementer la circulation et le stationnement aux abords immédiats des chantiers.

1 ROUTE DU LYONNAIS

Travaux sur ouvrage d'art situé sur la commune limitrophe de Loire sur Rhône

Du 18 novembre 2020 au 6 août 2021, la circulation de tout véhicule d'un poids total autorisé en charge (P.T.A.C.) supérieur ou égal à 44 tonnes est strictement interdite route du Lyonnais.

2 ROUTE NEUVE

Réfection de tranchées en enrobés à chaud

Du 24 février au 9 avril 2021 (15 jours sur la période), la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie par alternat et par feu tricolore, vitesse limitée à 30 km/h, dépassement interdit dans la section comprise entre la route Drevet et le chemin de la Madonne. Dans la même portion, le stationnement de tous véhicules sera interdit et considéré comme gênant.

3 CHEMIN DE LA CHÂTELAINE

Construction de branchement d'assainissement

Du 8 au 27 mars 2021, la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie, par alternat et feux tricolores, vitesse limitée à 30 km/h, dépassement interdit, au droit du chantier, chemin de la Châtelaine, à la hauteur des n°95-99. Le stationnement de tous véhicules sera interdit et considéré comme gênant.

4 RUE DE LA RÉPUBLIQUE

Réparation de branchements d'assainissement

Du 1^{er} au 19 mars 2021, la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie, et sera momentanément interrompue par feux tricolores, vitesse limitée à 30 km/h, dépassement interdit, au droit du chantier dans la section comprise entre son intersection formée avec la Place Louis Pasteur (rond-point) et le n° 13 de la rue de la République.

5 RUE DU MOULIN, RUE VICTOR HUGO, AVENUE DU MARÉCHAL LECLERC, RUE JEAN LIGONNET ET RUE JOSEPH ET MARIE-LOUISE LIAUTHAUD

Travaux d'aiguillage, de tirage et de raccordement de la fibre optique

Du 1^{er} au 19 mars 2021, de 9h à 16h, la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie par alternat manuel, vitesse limitée à 30 km/h, dépassement interdit.

Les travaux seront suspendus au sens du calendrier des jours hors chantier du samedi 6 mars à 5h au lundi 8 mars à 5h.



6 RUE HENRI WALLON, RUE YVES FARGE, CITÉ YVES FARGE ET IMPASSE ÉDOUARD IDOUX

Construction de canalisation d'assainissement

Du 1^{er} mars au 9 avril 2021 :

- Rue Henri Wallon et rue Yves Farge, la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie, en sens unique, dans le sens Sud-Nord, vitesse limitée à 30 km/h, dépassement interdit. Dans certaines portions, des déviations seront mises en place.
- Impasse Édouard Idoux, la circulation sera interdite sauf aux riverains.

Le stationnement de tous véhicules sera interdit et considéré comme gênant :

rue Henri Wallon, dans sa section comprise entre la rue Joseph et Marie-Louise Liauthaud et la rue Yves Farge, rue Henri Wallon, dans sa section comprise entre la rue Yves Farge et l'allée du n°29 Cité Yves Farge et impasse Édouard Idoux.

7 AVENUE COMMUNE DE PARIS ET RUE DU DOCTEUR ÉMILE ROUX

Réfection de tranchées en enrobés à chaud

Du 1^{er} au 31 mars 2021 (8 jours sur la période), la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie par alternat et par feu tricolore, vitesse limitée à 30 km/h, dépassement interdit dans sa section comprise entre le n°3 avenue Commune de Paris et rue du Docteur Émile Roux. Dans la même portion, le stationnement de tous véhicules sera interdit et considéré comme gênant.

8 AVENUE LÉNINE

Réfection de tranchées en enrobés à chaud

Du 1^{er} au 31 mars 2021 (8 jours sur la période), la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie par alternat et par feu tricolore, vitesse limitée à 30 km/h, dépassement interdit avenue Wladimir Lénine dans sa section comprise entre le croisement rue Jacques Duclos et le croisement rue Louise Michel. Dans la même portion, le stationnement de tous véhicules sera interdit et considéré comme gênant.

9 CHEMIN DES CHABAUDIÈRES

Travaux sur la ligne ferroviaire

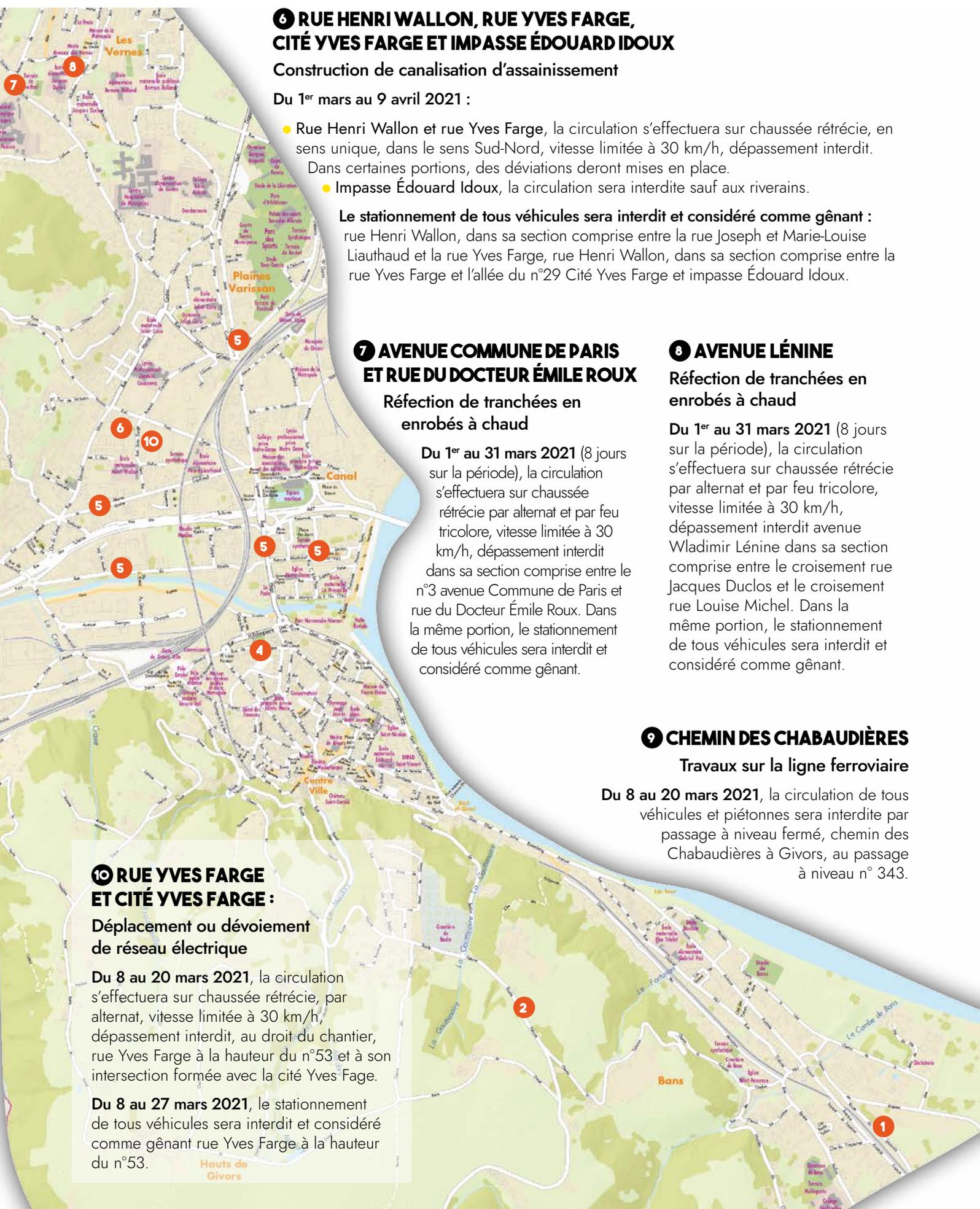
Du 8 au 20 mars 2021, la circulation de tous véhicules et piétons sera interdite par passage à niveau fermé, chemin des Chabaudières à Givors, au passage à niveau n° 343.

10 RUE YVES FARGE ET CITÉ YVES FARGE :

Déplacement ou dévoiement de réseau électrique

Du 8 au 20 mars 2021, la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie, par alternat, vitesse limitée à 30 km/h, dépassement interdit, au droit du chantier, rue Yves Farge à la hauteur du n°53 et à son intersection formée avec la cité Yves Farge.

Du 8 au 27 mars 2021, le stationnement de tous véhicules sera interdit et considéré comme gênant rue Yves Farge à la hauteur du n°53.



ÉTAT CIVIL

DU 26 JANVIER AU 28 FÉVRIER 2021

AVIS DE NAISSANCE

RUIZ MAIGUA Jayson
PROIETTI Maïna
LEFAURE Rose
DJABRI Mohamed-Amine

DE OLIVEIRA Talia
KAYA Melisa
SAROUT Yasmine

AVIS DE DÉCÈS

TOURNON Nicole, décédée le 21/02/21 à 67 ans
LOSILLA Alain, décédé le 18/02/21 à 64 ans

INFORMATIONS RELATIVES À LA PUBLICATION DES CARNETS DE L'ÉTAT-CIVIL

Conformément à la récente réglementation relative à la protection des données (RGPD), les publications dans la presse d'informations, et donc dans le magazine municipal, relatives à la vie privée telles que des avis de naissance et de décès sont des données qui nécessitent l'accord des intéressées ou de la famille.

AVIS DE DÉCÈS dont l'autorisation de publication a été reçue après la date de publication

FATNASSI Mohamed, décédé le 17/12/20 à 90 ans



NÉCROLOGIE

ROBERT TARDY EST DÉCÉDÉ LE 10 JANVIER DERNIER



Son épouse Raymonde, ses enfants Pierre, Florence et Valérie ainsi que ses quatre petits enfants nous racontent son histoire :

C'est au début des années soixante que M. Robert Tardy est venu s'installer à Givors, ville dans laquelle il avait des attaches familiales, pour y créer un cabinet de géomètre Expert. Il a exercé cette activité jusqu'à son départ en retraite en 2000.

Tout au long de ces années Robert Tardy a mobilisé ses compétences techniques au service de la ville de Givors et notamment dans sa conduite des grands travaux que furent la reconstruction du vieux Givors, la réalisation des étoiles, ou la création et l'aménagement de la zone commerciale du Gier.

Il s'est également investi à Givors dans la justice de proximité en qualité de conseiller prud'homme.

Son caractère avenant et sa rigueur professionnelle l'ont fait apprécier de tous ceux qui l'ont rencontré.

Enfin, son goût marqué pour les livres dont il était entouré, il en a fait bénéficier par des dons la bibliothèque municipale de Givors.

C'est au cimetière de Givors, à proximité de ces campagnes qu'il avait longtemps parcourues, qu'il repose désormais.

**Nous présentons nos sincères
condoléances à sa famille
et à ses amis.**



ADRESSES UTILES

HÔTEL DE VILLE

Place Camille Vallin,
BP 38 - 69701 Givors Cedex

☎ 04 72 49 18 18

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi
et vendredi :
8h30 > 12h & 13h30 > 17h30.

ANTENNE DES VERNES

(uniquement sur rdv)

Place du général de Gaulle

☎ 04 72 49 18 18

Horaires d'ouverture :

Mardi : 10h30 > 12h & 13h30 > 17h30
Mercredi, jeudi, vendredi :
8h30 > 12h & 13h30 > 17h30
Samedi : 09h > 12h

SERVICE À LA FAMILLE

(uniquement sur rdv)

☎ 04 72 49 18 18

Horaires d'ouverture :

Mardi : 10h > 12h & 13h30 > 17h30.
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
8h30 > 12h & 13h30 > 17h30

CCAS

Place Jean Jaurès

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi :
8h30 > 12h & 13h30 > 17h30
Vendredi : 8h30 > 12h

PHARMACIENS DE GARDE

Pour connaître votre pharmacien
de garde, composez le 3237.

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers ☎ 18

Police ☎ 17

Numéro urgence ☎ 112

Samu, urgences médicales ☎ 15

Police municipale ☎ 04 72 49 18 18

CENTRE HOSPITALIER MONTGELAS

Accueil ☎ 04 78 07 30 30

Urgences ☎ 04 78 07 33 40

Centre anti-poison ☎ 04 72 11 69 11

MAISON MÉDICALE DE GARDE SUD OUEST LYONNAIS BRIGNAIS

Sur rendez-vous uniquement

☎ 04 72 33 00 33

Soir, samedi, dimanche et jours fériés

DÉCHÈTERIE

20 Avenue de Chantelot à Grigny

☎ 04 72 30 61 24

Horaires d'ouverture :

Horaires du 1^{er} novembre au 31 mars
Du lun. au ven. : 9h - 12h et 14h - 17h
Samedi : 9h - 17h
Dimanche : 9h - 12h
Fermeture les jours fériés.

Attention, pendant le confinement, l'accueil des services publics municipaux est modifié.
Rendez-vous sur givors.fr pour avoir toutes les informations précises.

LE MAIRE

Mohamed Boudjellaba

Sur rendez-vous :

Cabinet du Maire et des élus
au 04 72 49 18 18 ou par mail à
accueil.unique@ville-givors.fr



Pour envoyer un courriel aux
adjoints et conseillers, tapez
son prenom.nom suivi de @ville-givors.fr
Exemple : Sophie Laporte : sophie.laporte@ville-givors.fr

ADJOINT(E)S AU MAIRE

Laurence Fréty :

Finances, Ressources humaines et Égalité
Femmes Hommes, Qualité de service

Foued Rahmouni :

Insertion, Politique de la Ville, Lutte
contre les discriminations, Economie
sociale et solidaire

Dalila Allali : Santé, Développement
économique, commerces

Cyril Mathey :

Mobilités, Transitions

Nabiha Laouadi : Urbanisme, Habitat,
Droit (sauf accès au droit)

Loïc Mezik : Sport, Jeunesse

Françoise Batut : Solidarité, Action
sociale, Qualité de vie des aînés

Azdine Mermouri :

Éducation, Développement numérique,
Démocratie locale

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Solange Fornengo : Patrimoine

Martine Sylvestre :

Animation auprès des aînés

Michel Goubertier : Accès au droit

Alipio Vitorio : Marchés forains

Delphine Paillot : Petite enfance

Vanessa Kessar-Vallienne : Enfance

Tarik Kheddache : Vie associative

Sabine Ruton : Handicap, État Civil

Chrystelle Caton : chargée de mission
(Alimentation, Sécurité alimentaire)

Audrey Claustre-Pennetier :
Protection animale

Benjamin Alligant :

Voirie, espaces verts

Grégory d'Angelo

CONSEILLERS MUNICIPAUX

GRUPE GIVORS EN GRAND :

Christiane Charnay

Sébastien Berenguel

Cécile Bracco

Fabrice Noto

GRUPE GIVORS FIÈRE

Antoine Mellies

Marie Berlande

Fabrice Riva

Damien Roche

GRUPE UN AVENIR POUR GIVORS

Laurent Decourselle

Valérie Beccaria

Alexandre Couchot

GRUPE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ " CONSTRUISONS ENSEMBLE "

ILS N'ONT PAS HONTE

La calomnie, c'est un art que Mme Charnay sait utiliser avec maestria. Désavouée par les électeurs aux dernières élections municipales... Elle ne l'a pas supportée ! À ses yeux, ce n'était pas possible que Mohamed Boudjellaba devienne le nouveau maire de Givors. C'est pourtant ce qu'il est de fait, depuis le 3 juillet. Il dirige la ville, avec toute l'équipe de « Construisons Ensemble », et avec une seule ligne de conduite, une seule boussole : celle des Givordines et des Givordins. Que faire devant une telle évidence ? Fouler aux pieds la volonté de changement des Givordins ! Faire annuler les élections soi-disant entachées d'irrégularités. L'occasion est trop belle. Les résultats se tiennent à une trentaine de voix en faveur de la liste de Mohamed Boudjellaba. A noter que c'était la première fois que Mme Charnay, se présente, en tête de liste, devant les électeurs. Après avoir été première adjointe, elle était depuis peu, en quelque sorte, maire par intérim. Elle avait, en cours de mandat, pris la place de M. Passi, condamné par la justice. Il ne faut pas oublier cet épisode peu glorieux de l'histoire de notre ville dont Mme Charnay et sa liste sont les héritiers. Des héritiers en

quête d'une validité qui leur a été refusée. Des héritiers qui ne veulent pas admettre les règles de notre démocratie.

La démocratie, c'est le droit de ne pas être d'accord, le débat d'idées, le goût de la contradiction, la polémique, mais sûrement pas la calomnie et le mensonge. La démocratie, c'est aussi le partage du pouvoir, voire l'alternance. Notre mairie, ce sont les mêmes qui la détenaient depuis plus de soixante ans, jusqu'à ce jour du 28 juin où les Givordines et les Givordins ont décidé de confier leur « Maison du Peuple » à d'autres mains. Inimaginable pour ceux qui pensaient l'habiter à vie, pour ceux qui se considèrent comme les seuls légitimes.

Et c'est bien cette idée que Mme Charnay a exposé au juge lors de l'audience du 19 janvier, en affirmant que Givors, ville fragile, a besoin de stabilité. Derrière ces mots, il faut entendre : « c'est nous, ou le désordre » Les électeurs apprécieront ce chantage et ce manque d'ambition pour notre ville.

Qui ne respecte pas la volonté des électeurs ? Qui ne se comporte pas en démocrate ? Qui est source de désordre aujourd'hui en voulant

faire casser les élections ? Qui fait courir un risque à sa ville ?

Si la situation n'était pas grave, on pourrait en sourire, en se disant que Mme Charnay se comporte comme une TRUMPette.

Nous vous faisons grâce de tous les mensonges distillés auprès du juge... Certains sont plus graves que d'autres...

Nous ne nous laisserons pas déstabiliser par ceux qui ont installé leur pouvoir en jouant sur les peurs et les difficultés de notre territoire.

Nous sommes au travail depuis à peine 8 mois, et ne ménageons pas nos efforts en ces temps de crise sanitaire qui ne favorisent pas les rencontres. Beaucoup de choses bougent en matière de sécurité, d'écologie, de propreté, en faveur de notre jeunesse, etc.

Dans un premier temps, le rapporteur public avait rejeté la demande de Mme Charnay. Le juge, et c'est exceptionnel, ne l'a pas suivi. Nous avons bon espoir de nous faire entendre devant le Conseil d'état. En attendant, nous poursuivons l'important travail entrepris, tous ensemble et avec notre maire, Mohamed Boudjellaba, au service des Givordines et des Givordins.

VOS ÉLUS : Mohamed Boudjellaba, maire

Laurence Fréty, Foued Rahmouni, Dalila Allali, Cyril Mathey, Nabih Laouadi, Loïc Mezik, Françoise Batut, Azdine Mermouri, Chrystelle Caton, Michel Goubertier, Martine Sylvestre, Alipio Auguste Vitorio, Sabine Ruton, Benjamin Alligant, Vanessa Kessar-Vallienne, Grégory d'Angelo, Audrey Claustre-Pennetier, Solange Fornengo, Tarik Kheddache, Delphine Paillot.

GRUPE " GIVORS EN GRAND "

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LYON ANNULE LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les juges du tribunal administratif de Lyon ont tranché en faveur de la liste que je dirigeais « Givors en Grand » et décidé d'annuler les élections municipales de 2020. Le tribunal a rendu sa décision au regard de l'ensemble des pièces apportées au dossier.

Je vous laisse prendre connaissance de la décision du tribunal administratif (lire ci-dessous) et ses motivations qui ont conduit à cette annulation, afin que l'ensemble des Givordines et des Givordins aient le même niveau d'information et les termes exacts de cette décision.

« Le maire sortant de la commune de Givors a contesté devant le tribunal administratif de Lyon le second tour des élections municipales qui se sont déroulées le 28 juin 2020 dans cette commune et demandé le rejet du compte de campagne du candidat, inscrit en tête de la liste « Construisons Ensemble » ayant remporté l'élection.

En premier lieu, le tribunal ne fait pas droit à la demande de rejet du compte de campagne du candidat gagnant estimant que le soutien exprimé sur un réseau social par une association ne constitue pas un avantage prohibé dont le coût devrait être réintégré dans

son compte de campagne. Il écarte également l'argument tenant à la distribution d'un tract par cette même association dès lors qu'aucun élément ne vient confirmer son existence.

Sur le déroulement des opérations électorales, les juges constatent que plusieurs incidents ont été signalés aux abords des bureaux 9 et 10. Les procès-verbaux dressés par les présidents de ces bureaux font état d'attitudes véhémentes voire d'intimidations sur les électeurs de la part de soutiens du candidat gagnant. Compte tenu de la gravité de ces agissements, contraires au libre exercice du droit de suffrage, et au très faible écart de voix entre les listes, les juges estiment que ces troubles ont été de nature à altérer la sincérité du scrutin.

Le tribunal en tire les conséquences et annule l'ensemble des opérations électorales. S'agissant d'un scrutin proportionnel de liste, lorsqu'est relevée une irrégularité ayant pu altérer la sincérité du vote des électeurs, même si elle a n'a été commise qu'au second tour, le juge annule nécessairement l'ensemble des opérations électorales des deux tours du scrutin. »

Je ne rentrerai pas sur le terrain des polémiques et des propos excessifs. Dans ce contexte

difficile pour la population, je garde en tête l'absolue nécessité de garantir à chacune et chacun son libre arbitre et sa capacité à décider de son avenir dans une démocratie locale, vivante et éclairée.

Je confirme et réaffirme que la liste Givors en Grand et moi-même avons mené une campagne électorale loyale pendant cette crise sanitaire et que nous avons respecté à la lettre les règles du confinement.

Enfin, je tenais à apporter tout mon soutien aux agents qui se sont mobilisés le jeudi 4 février lors d'un débrayage et à ceux qui souffrent en silence. On ne peut pas faire fonctionner une administration sans témoigner du respect et de la considération aux personnels. Le service public local est fondamental pour nos concitoyens, plus encore dans cette grave crise sanitaire que nous traversons.

GROUPE " GIVORS FIÈRE "

GIVORS SOUS TENSIONS.....

Après une année 2020 difficile, l'année 2021 ne semble pas débiter sous les meilleurs auspices. Deux événements ont marqué les esprits des Givordins : l'annulation de l'élection municipale par le Tribunal administratif de Lyon et les agressions de professeurs au collège Lucie Aubrac. Si le maire de Givors semblait serein lors de son dernier passage sur BFM Lyon, cela n'a pas empêché le juge administratif d'en décider autrement. Oui les élections municipales ont bien été annulées en raison de violations caractérisées du code électoral pour des faits constatés dans les deux bureaux de vote du quartier des Vernes. Oui le maire a le droit de faire appel devant le Conseil d'Etat qui décidera en dernier ressort si oui ou non il faudra organiser de nouvelles élections à Givors. Il est toutefois surprenant de constater les cris d'orfraie d'un maire qui a été l'un des champions des recours devant la justice lorsqu'il était dans l'opposition et qui, à juste raison, se félicitait des victoires juridiques contre l'ancienne majorité communiste. Par conséquent, on ne peut pas utiliser la justice quand cela nous arrange et crier à l'injustice lorsqu'elle rend des décisions qui nous sont

défavorables. Surtout lorsque le maire et ses adjoints sont tous membres de l'association anticorruption ANTICOR.....

Pour ne rien arranger, le collège Lucie Aubrac a été à nouveau le théâtre de violences à l'encontre de deux professeurs qui ont poursuivi une grève de la faim pendant 17 jours. Ces événements ont entraîné plusieurs mobilisations en faveur d'un classement du collège en REP +. Si nous comprenons les revendications des enseignants et de certains parents d'élèves, nous sommes en revanche convaincus que le classement en REP + ne permettra pas d'endiguer la violence qui frappe cet établissement scolaire. Il faut donc traiter le problème à la racine et engager la responsabilité des parents. Notre système social français offre une palette d'allocations aux parents pour les aider dans l'éducation de leurs enfants. C'est la République des droits et des devoirs : vous devez éduquer votre enfant et si celui-ci commet des actes de violences, on doit pouvoir s'interroger sur la responsabilité de ceux qui exercent l'autorité parentale.

Oui il faut responsabiliser les familles et mieux les accompagner dans l'exercice de

leur autorité parentale. Dans ce domaine, la ville de Givors peut agir. Lors du dernier conseil municipal, nous avons demandé au maire d'instituer le conseil pour les droits et devoirs des familles. Ce conseil permettrait notamment au maire ou à son adjoint à l'éducation, de convoquer les adolescents responsables de ces agressions ainsi que leurs parents et de travailler avec eux sur un plan d'accompagnement. Il faut également faire découvrir à ces jeunes d'autres perspectives que celles de la violence et de la haine : initiation à des métiers manuels très qualifiés, découverte des métiers de la défense en lien avec le correspondant aux armées, renforcement du lien intergénérationnel. En dernier ressort et si le jeune refuse de suivre ce plan d'accompagnement proposé par la municipalité, alors oui il faut que le maire puisse suspendre tout ou partie des aides municipales octroyées par la ville. D'autres communes ont déjà mis en place ces politiques avec des résultats très positifs.

Oui il faut beaucoup + que le REP+

Antoine Mellies, Marie Berlande, Fabrice Riva, Damien Roche

GROUPE " UN AVENIR POUR GIVORS "

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LYON ANNULE L'ÉLECTION MUNICIPALE A GIVORS

Givors n'avait nul besoin de cette actualité judiciaire médiatisée au niveau national. Conjugée aux violences dans nos collèges, l'image de notre ville n'inspire pas présentement un message de quiétude et de sérénité nécessaires pour l'accueil des investisseurs. La justice est indépendante et souveraine, les regards se tourneront prochainement vers le Conseil d'Etat qui statuera sur un possible recours de monsieur le maire.

GIVORS – TRAPPES, MÊMES COMBATS POUR L'ÉDUCATION

Le combat quotidien que mènent les enseignants du secteur public pour obtenir le meilleur pour nos enfants prend une tournure politique aussi insupportable que nécessaire. Insupportable parce que l'école de la République doit demeurer le temple de la neutralité et de la protection des élèves de toute influence politique et religieuse. Déjà en 1936, Jean Zay ministre de l'Éducation Nationale avait rédigé une circulaire de protection des élèves de toute influence politique à l'intérieur des établissements, parce qu'il faisait le constat qu'« ici le tract politique se mêle aux fournitures scolaires ».

Depuis l'affaire de Creil en 1989 jusqu'au choc de l'assassinat de Samuel Paty, force est de constater que les écoles publiques des villes concentrant des grands ensembles sont devenues les proies fragiles des prosélytismes politico-religieux.

Nécessaire parce que la politique a longtemps contourné ou enterré les rapports alarmants de la situation dans les établissements scolaires. Le rapport établi en 2004 de l'inspecteur général de l'Éducation Nationale OBIN (1) que l'on exhume aujourd'hui en est une illustration. TOUT N'EST PAS PERDU SI ON Y MET DE LA VOLONTÉ !

Le maire détient la clef de la pacification. Il doit être garant de l'équilibre socio-démographique de commune et doit tout mettre en œuvre pour garantir une mixité sociale. Le temps n'est plus à la communication mais à l'action car les leviers existent : une action volontariste dans les commissions d'attribution des logements sociaux; favoriser l'accession à la propriété parce que Givors possède près de 50 % de logement sociaux, favoriser l'installation de commerces attractifs en centre-ville (traiteurs, cavistes, magasin de chaussures, bijouterie, etc.), responsabiliser les parents dans

l'éducation de leurs enfants, etc.

Nous sommes à la disposition des élus de la majorité pour les aider dans cette démarche.

(1) <https://www.laicite-republique.org/rapport-obin-les-signes-et-manifestations-d-appartenance-religieuse-dans-les.html>



8 MARS
2021

JOURNÉE

INTERNATIONALE

DES DROITS

DES FEMMES

Retrouvez les actions
menées à Givors
en p.10 et sur givors.fr